

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 424)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 684

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« septième »

le mot :

« neuvième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.